



DEVENEZ PARTENAIRE du projet de recherche-action

Régén'ère Azur

Vers des pratiques et des modèles économiques régénératifs à l'échelle des entreprises et des territoires sur le Pôle Métropolitain Cap Azur.

PROJET PORTÉ PAR



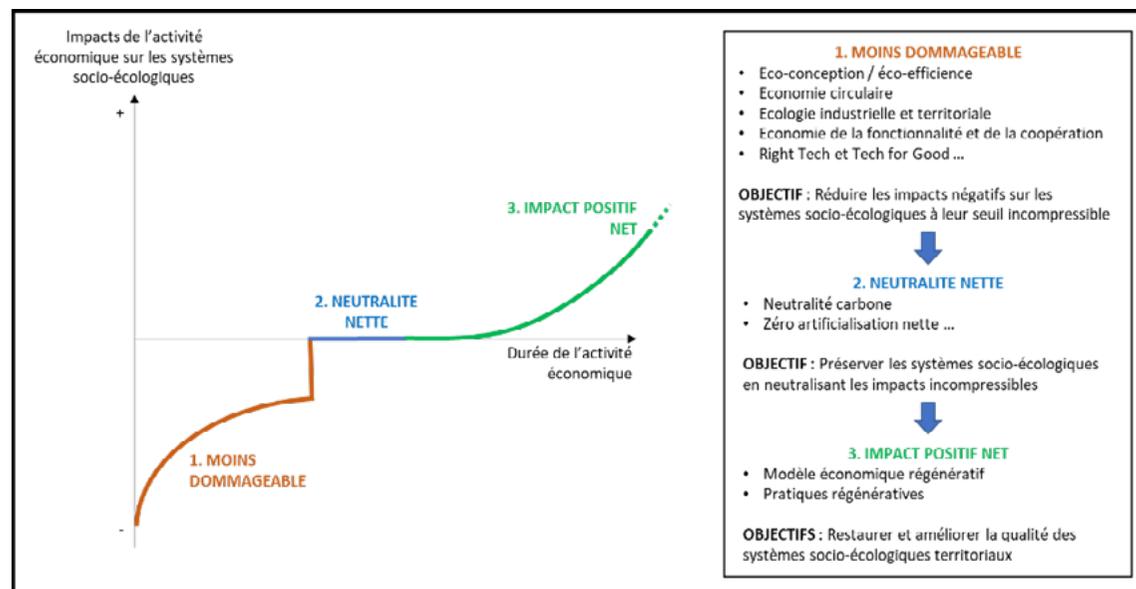
EN COOPÉRATION AVEC



RÉSUMÉ

Le projet de recherche-action Régén'ère Azur est proposé par **le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse**, le **centre de recherche-action LUMIÀ** et le **cabinet de sociologie Change it Use it**. Il ambitionne d'expérimenter de **nouvelles coopérations et alliances stratégiques entre entreprises et collectivités territoriales** et de **concevoir de nouveaux instruments de développement entrepreneurial et territorial visant la mise en œuvre de pratiques et de modèles régénératifs**. Ceux-ci s'appuient sur des alliances inédites avec la nature pour restaurer et régénérer les systèmes socio-écologiques à travers la mise en œuvre d'un ensemble de pratiques de design et d'ingénierie écologiques ancrées dans leur contexte local. Ils viennent compléter des démarches d'efficacité environnementale et sociale et de neutralisation des impacts négatifs incompressibles pour leur donner une ambition régénérative (voir schéma ci-contre), source de nombreux bénéfices économiques, écologiques et sociaux.

Objectif : faire du Pôle Métropolitain Cap Azur un territoire reconnu d'excellence au niveau national et international en économie régénérative.



Crédit schéma : Christophe Sempels / LUMIÀ

Régén'ère Azur portera une attention toute particulière à la construction des modèles économiques favorisant l'adoption de ces pratiques et l'engagement des acteurs dans des écosystèmes coopératifs à visée régénérative¹. Le projet se fixe plus largement comme objectif de faire du Pôle Métropolitain Cap Azur un territoire reconnu d'excellence au niveau national et international en économie régénérative.

¹ Une note technique complémentaire à cette plaquette est disponible pour tout lecteur désireux d'accéder à un niveau d'information plus détaillé.

Nous invitons les collectivités territoriales et les entreprises situées dans le Pôle Métropolitain Cap Azur à rejoindre cet ambitieux projet, capital pour augmenter notre résilience économique, écologique et sociale face aux incertitudes, aux crises et aux défis qui nous attendent dans les prochaines décennies, voire années. Ce projet est conçu pour vous permettre de :

1. **Transformer des contraintes** et défis de court, moyen et long terme **en opportunités de développement économique local** plutôt qu'en dispositifs supra-régionaux ou supra-nationaux laissant la valeur s'échapper de notre territoire.
2. **Élaborer une vision commune de l'avenir du territoire à l'horizon 2025** permettant et facilitant la mise en œuvre d'une stratégie régénérative collective.
3. **Construire de nouveaux écosystèmes coopératifs intersectoriels** valorisant le patrimoine technique, humain, immatériel et naturel du territoire.
4. **Investiguer de nouveaux champs d'innovation**, développer de nouveaux instruments économiques, développer une attractivité permettant d'attirer des financements autour de la résilience et de la transition écologique et être à la pointe de filières qui permettent de mettre en œuvre des pratiques et des modèles à visée régénérative (phytoépuration, puits de carbone anthropiques, régénération de la biodiversité, ...).
5. **Identifier et tester des pratiques et modèles économiques régénératifs pertinents** qui reposent sur l'action convergente de plusieurs acteurs, ceux en capacité de proposer directement des solutions régénératives et ceux qui feront appel à ces solutions locales pour compenser leurs activités.

EN PARTENARIAT AVEC



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06



Le Fonds de dotation pour
Vivre et Valoriser Notre Territoire

PARTENAIRES PRESENTIS



9 LIMITES PLANÉTAIRES

dont 6 déjà franchies dans le monde & 7 en France¹

Les scientifiques sont clairs : **nous ne pouvons plus nous contenter de réduire, voire de neutraliser nos impacts sur l'environnement.** Le niveau de dégradation de nos écosystèmes est tel qu'il nous faut dès à présent et urgemment engager un vaste travail de réparation, d'aggradation et de régénération de nos écosystèmes.

Nous savons désormais que le système Terre est régi par neuf grands processus régulateurs qui lui permettent de se maintenir dans des conditions d'équilibre particulièrement propices à la vie telle que nous la connaissons. Ces processus se traduisent par **neuf limites planétaires² à ne pas transgresser, au risque de compromettre cette situation d'équilibre et d'induire des modifications brutales et difficilement prévisibles de notre environnement.** A l'échelle globale, 6 limites ont malheureusement d'ores et déjà franchi le seuil d'alerte sur les 8 aujourd'hui mesurées.

En France, la situation est pire encore, comme l'indique le Ministère de l'environnement³. **Ce sont 7 des 9 limites qui ont été franchies au-delà de leur seuil critique dans l'hexagone.** Il importe de comprendre que ces limites interagissent chacune au sein d'un système complexe fait de multiples rétroactions par essence largement imprévisibles. Plus un nombre croissant de limites se rapprochent ou dépassent leur seuil critique, plus le risque de déstabilisation brutal du système Terre et des systèmes socio-écologiques grandit. Et avec elles des implications sociales non négligeables.

Nous entrons donc dans une période à risque croissant et non linéaire.

Il n'est désormais plus exclu de se lever demain dans un environnement significativement dégradé par rapport à celui que nous connaissions hier. Le covid-19 en constitue hélas une triste illustration.

¹ Steffen et coll. *Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet Science* (publié en ligne le 15 janvier 2015)

² Le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, le changement d'occupation des sols, la consommation d'eau douce, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, l'acidification des océans, l'émission d'aérosols dans l'atmosphère, la destruction de l'ozone stratosphérique et l'introduction de nouvelles entités.

³ [Site du Ministère de l'environnement.](#)

Quelques chiffres éloquentes :

- **1 200 milliards d'arbres** sont nécessaires pour compenser les 2/3 des émissions mondiales
- **1,7°C**, c'est l'élévation de la température en France par rapport à 1990.
- **La France est à la 1ère place des pays les plus vulnérables en Europe** et à la 15ème place dans le monde.



Crédit : photo : George Desipris / Pexels



	Situation mondiale	France
Changement climatique	●	●
Erosion de la biodiversité	●	●
Changement d'occupation des sols	●	●
Consommation d'eau douce	●	●
Perturbation des cycles de l'azote et du phosphore	●	●
Acidification des océans	●	●
Destruction de l'ozone stratosphérique	●	●
Emission d'aérosols dans l'atmosphère	●	●
Introduction de nouvelles entités	●	●

- Seuil dépassé
- Seuil critique
- Seuil non dépassé
- Seuil non défini



Crédit photo : Tom Fisk / Pexels

QUELQUES EXEMPLES

de pratiques / modèles régénératifs



Crédit photo : Cottonbro / Pexels

#1 Le leader européen du popcorn coopère avec les agriculteurs

Natais devient le **premier transformateur à rémunérer ses agriculteurs pour leur bilan carbone** en développant des pratiques agronomiques régénératives. En payant 75 euros par tonne de carbone séquestrée dans les sols, elle vise une évolution de pratiques chez 100% de ses fournisseurs dans les 5 ans. Soit un investissement annuel de 500 000 euros se justifiant pour l'entreprise par une meilleure différenciation et valorisation de ses produits.



Crédit photo : Matthieu Marty / Pocheco

#2 L'entreprise Pocheco a conçu une usine régénérative en coopérant avec ses parties prenantes

Depuis 1997, Pocheco coopère largement avec la nature pour rendre régénératif son outil de production d'enveloppes du Nord de la France. Récupération des eaux de pluie, toitures végétalisées et productives, énergie renouvelable (biomasse, photovoltaïque et éolien), rafraîchissement naturel, phytoépuration des eaux usées par bamboueraie retraitée localement via une filière créée sur mesure pour alimenter les chaudières de l'usine, permaculture, potager et ruches sur site, ... ont certes nécessité d'importants investissements (6 661 434 euros). Mais avec un retour sur investissement global de 7 ans, des économies annuelles générées de plus d'un million d'euros et près de **16 millions d'économies nettes réalisées depuis 1997, l'entreprise séquestre aujourd'hui plus de carbone qu'elle n'en émet** (-46 068 tonnes de CO₂/an) et dope ses innovations. Dernière en date, la première pochette papier négative en carbone.

#3 La BioVallée de la Drôme, haut-lieu de coopération territoriale à visée de transition

Véritable laboratoire de développement soutenable, ce territoire rural de 57 000 habitants structuré autour de 3 communautés d'agglomération s'est organisé avec un système de gouvernance innovant rassemblant les associations, les habitants, les collectivités et les entreprises. Ensemble, ils mènent des résistances créatrices (ligne ferroviaire sauvegardée, lycée sport nature, collège et cirque, ...), des expérimentations sociales (compagnons de la terre, éco-lieux, centrales villageoises solaires, etc.) et **une vision transformative radicale fondée sur la coopération entre acteurs** (travail avec des universités, développement d'observatoires de bonnes pratiques, réseau des biodistricts européens, ...). Le territoire est devenu un écosystème innovant hors du commun, avec de nombreuses initiatives de la transition écologique autour de l'agroécologie et de la bioéconomie, de l'autonomie énergétique, de la mobilité décarbonée ou de pôles d'innovation rurale et de formation. Ce qui a eu, sans surprise, un énorme impact sur la notoriété et l'attractivité du territoire, qui accueille désormais de nombreux nouveaux arrivants.



LES GRANDES ÉTAPES DE TRAVAIL



1

Phase de diagnostic

6 mois

- Identification des ressources propres à chaque territoire et entreprises partenaires du projet.
- Mobilisation des partenaires.
- Etat des lieux des actions potentielles existantes ou émergentes en lien avec l'économie régénérative.
- Analyse des enjeux, des objectifs et des besoins propres à chaque acteur.
- Analyse des leviers et des freins à la mise en place d'une démarche collective.
- Analyse des dynamiques d'acteurs sur le territoire, des réseaux formels et informels, des mouvements collectifs spontanés et diffus aux démarches encadrées institutionnellement.
- Analyse des freins et des leviers, des besoins consensuels, des dissensus et tensions.

2

Phase de projection

6 mois

- Partage de connaissances relatives aux enseignements de la phase de diagnostic, aux enjeux futurs liés à la transition écologique, au champ des possibles en termes de gouvernance territoriale et de création de modèles économiques régénératifs efficaces.
- Création d'une vision commune à l'échelle du territoire et à l'horizon 2025.

3

Phase d'innovation

12 mois

- Sur le plan technique, identification des espaces d'hybridation entre le vivant humain et le vivant non humain.
- Sur le plan des organisations et des compétences, création de communautés d'apprentissage et de pratiques au sein des territoires pour lever les freins, gérer les risques et améliorer les processus et les fonctionnements des systèmes mis en place.
- Sur le plan économique, construction et identification de nouvelles opportunités de financement.
- Au croisement des trois volets, définition d'expérimentations concrètes à mettre en œuvre (entre 3 et 5 au total).

4

Phase d'expérimentation

12 mois

- Pilotage et évaluation des expérimentations (entre 3 et 5 au total).

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET



Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse :

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse est une association loi 1901 créée en 1998. Il s'est donné pour mission de rassembler les entreprises du territoire réunies par un sentiment commun d'appartenance au territoire du Pays de Grasse, convaincues de la force des approches collectives et de la puissance de réflexions prospectives communes. Les activités du Club sont au service de la soutenabilité, de son attractivité et de la Responsabilité Sociale des Entreprises et du développement durable. Les entreprises impliquées sont prêtes à mettre leur énergie et leur force en marche vers un mieux-vivre individuel et collectif. Le Club est un outil de réflexion stratégique, une force de propositions et d'actions au service de l'intérêt général territorial, du rayonnement économique et de l'innovation sociale du territoire et des entreprises. Il agit pour le territoire, ses habitants et son économie durable, pour l'entreprise et ses salariés et rassemble et accompagne les Entrepreneurs. La raison d'être du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse est d'être un « Accélérateur de développement économique et territorial durable ». Le Club est présidé par Michel Gschwind.

Contact : contact@club-entrepreneurs-grasse.com



PRÉSENTATION DES PARTENAIRES



LUMIA

LUMIA est un établissement d'enseignement supérieur privé créé

en 2020 situé à Mouans-Sartoux, agissant de pair avec un centre de recherche-action et un centre de formation.

Animé par une volonté d'élargissement des consciences, son intention est de permettre à chacun.e de développer son potentiel, sa force intérieure et ses capacités d'actions pour créer des projets transformatifs viables, désirables et épanouissants. LUMIA s'appuie sur la vision forte de la soutenabilité couplée à l'écologie personnelle, permettant un rééquilibrage des systèmes écologiques, sociaux et économiques dans la prise en charge des besoins humains. Le centre de recherche-action de LUMIA est plus particulièrement spécialisé dans les modèles économiques de la transformation (modèles régénératifs, modèles basse intensité matière et énergie, modèle post-croissant).

Contact :

christophe.sempels@lumia-edu.fr



L'humain au coeur de la technique

Change it Use it

Change it Use it est un cabinet

d'études sociologique et prospective créé par Julie Rieg, sociologue indépendante. Le cabinet accompagne des acteurs privés, publics et citoyens dans la création, la mise en œuvre et l'évaluation d'offres, de stratégies et d'actions. L'entreprise s'inscrit dans le champ de l'innovation et de la transition écologique et participe au développement de modèles socioéconomiques alternatifs, plus résilients, plus équitables et plus pérennes. Il aide les acteurs à mieux appréhender les enjeux et les incertitudes qui les concernent, à élaborer des visions de futurs souhaitables et partagés, à co-construire des solutions à la croisée de leurs expertises et savoir-faire, à engager et conduire le changement, et à définir de nouvelles modalités partenariales.

Contact :

julie.rieg@gmail.com



Le Fonds de dotation pour
Vivre et Valoriser Notre Territoire

Fonds de dotation VIVANT

Créé en 2020,
il a pour objet

de recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour affecter les revenus de cette capitalisation au développement de projets, d'initiatives et de structures collaboratives majoritairement impulsés par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse. Le fonds est constitué ouvert, et est destiné au financement et à la réalisation de ses missions d'intérêt général notamment liées à des travaux de recherche et de développement sur l'innovation d'entreprise, l'attractivité et le rayonnement du territoire, le bien-être et la santé, le développement soutenable et l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches de RSE. Le fonds est présidé par Michel Gschwind, CEO d'Arfitec et Président du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse.

Contact : fonds.vivant@club-entrepreneurs-grasse.com